

## BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUELEMENT

Année 2019

(L'adhésion est valable pour l'année civile du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Adresse de messagerie personnelle : .....

(Pour adhérer vous devez avoir impérativement une adresse mail.)

Pour nous rejoindre vous pouvez opter pour :

### • Une adhésion par courrier et par virement

1) Remplir ce formulaire d'adhésion et l'adresser à notre trésorière :

Madame Sophie Chevreuse, 2, La Boulonnaire, Souday  
F - 41170 COUËTRON-AU-PERCHE

2) Effectuer votre virement bancaire :

- pour la France, au Crédit du Nord Paris Convention, à l'ordre de « Association Italiques » :

RIB 30076 02140 12164100200 03;

IBAN FR76 3007 6021 4012 1641 0020 003; BIC NORDFRPP

- pour l'Italie, à la banque Carisbo (à l'ordre de « P. Carile Association Italiques ») :

SWIFT IBSPIT2B; IBAN IT70 Q063 8502 4010 0000 0004 008

- pour les autres pays, par virement international au Crédit du Nord, à l'ordre de « Association Italiques » : IBAN FR76 3007 6021 4012 1641 0020 003; BIC NORDFRPP

### • Une adhésion par courrier et par chèque (seulement pour la France)

1) Remplir ce formulaire d'adhésion,

2) joindre un chèque à l'ordre de l'Association *Italiques* et l'adresser à notre trésorière :

Madame Sophie Chevreuse, 2, La Boulonnaire, Souday  
F - 41170 COUËTRON-AU-PERCHE

### Mode de paiement choisi

Virement à la banque :  France  Italie  Belgique

Chèque à l'ordre de l'Association *Italiques*

### Cotisation pour l'année :

50 euros (individuelle)

300 euros (institution)

(Les renseignements ci-dessus sont soumis aux dispositions de la loi «informatique et liberté»)

*Je confirme ma demande d'adhésion à l'association **Italiques**, après avoir pris connaissance de ses offres et conditions, en particulier, je recevrai mes codes d'accès à l'espace adhérents.*

*J'ai lu et j'accepte les statuts de l'association Italiques.*

Fait à ..... Le .....

Signature



## **L'Association Italiques**

Le Prix *Italiques*, créé en 1997 par un groupe d'intellectuels italiens, belges et français, est décerné alternativement à Paris, Rome (ou une autre ville italienne) et Bruxelles.

Fondé sur le principe des regards croisés, il récompense l'œuvre, écrite ou audiovisuelle, d'un auteur français ou belge consacrée à l'Italie ou d'un auteur italien consacrée à la France ou à la francophonie dans les domaines de la littérature, de l'histoire, des arts, du cinéma, de la science politique.

Conformément à l'objet de l'association *Italiques* et à l'esprit qui l'anime, l'œuvre primée doit contribuer à une meilleure connaissance réciproque de nos pays et de leur culture.

Depuis sa création, *Italiques* – association française sans but lucratif (loi 1901) – a organisé, en plus de son Prix annuel, une trentaine de manifestations culturelles (colloques, tables rondes, présentation d'ouvrages...) à Paris, Bruxelles, Rome et d'autres villes italiennes (Palermo, Trieste, Bologna, Ferrara, Urbino...). Ces manifestations ont pu être réalisées grâce aux partenariats conclus avec des institutions publiques (mairies de Paris, de Rome, de Palerme, Parlement de Wallonie-Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, Académie française, ambassades de France à Rome et d'Italie à Paris...), des organisations internationales (UNESCO, Union Latine, Agence universitaire de la Francophonie, AlmaLaurea...), de nombreuses universités (Paris-Sorbonne, École Normale supérieure, Roma3, Palermo, Bologna, Ferrara...) ainsi qu'avec des partenaires privés (*Generali, Fondazione Cassa di Risparmio di Bologna, Segretariato europeo per le pubblicazioni scientifiche SEPS, ENI...*).

<http://www.italiques.org/>